

FORT ET PATRIMOINE
BUREAU DU 12 FEVRIER 2021

La séance est ouverte à 15h30

Présents : André SAVORNIN, Régis BAYLE, Laurent PASCAL, Geneviève LEGEY, Marie-Françoise CLAMENS

Absents excusés : Charles SOLDINI, Nadine SINGHARAJ

- Introduction

Le Président accueille et remercie les participants.

Il précise que c'est à cause de la COVID que, pour la première fois, c'est en Bureau que nous nous réunissons, mais tenir un CA était non conforme aux règles sanitaires et des questions urgentes étaient à régler.

- La COVID et ses conséquences pour notre association

Nous constatons toujours la perte d'un certain chiffre d'affaires, surtout l'absence des classes scolaires. Nous pourrions demander une aide pour compenser le manque à gagner et le salaire de Nelly. Laurent Pascal va se renseigner auprès de la Préfecture pour avoir la prise en charge de l'État sur le chiffre d'affaires.

- L'Escape Game

La tenue de ce bureau est pour informer le Conseil d'Administration, via le Bureau, de l'obtention de la subvention demandée pour créer un Escape Game dans la Citadelle. Son montant est de 70.000 €, le financement est de 90%, la préparation du site n'étant pas prise en compte.

La subvention est accordée par le FEDER et le Département. André Savornin signe la convention lundi à Digne. A compter de ce jour, toutes les factures relevant des devis présentés seront remboursées. Les travaux déjà réalisés et ceux qui restent à faire pour préparer le site ne sont pas inclus dans la subvention.

Les travaux spécifiques à l'Escape Game seront demandés aux entreprises, en particulier l'éclairage, la sonorisation, les alarmes, etc.

Il faut maintenant penser au recrutement d'une personne à temps plein à partir du 1^{er} avril, les 6 premiers mois étant pris en charge dans le cadre de la subvention. Les principales qualités demandées sont une culture du tourisme et de l'accueil, au moins une langue étrangère, l'anglais, et si possible l'italien. Laurent Pascal va voir si on peut bénéficier d'un contrat aidé.

Les électriciens vont pouvoir commencer rapidement.

Rendez-vous le 18 mars à 8 heures pour faire visiter les lieux à la mairie, qui sera représentée par son Maire Laurent Pascal et par Fabienne Manche notre correspondante "Fort".

- Le point sur les adhésions

Une quinzaine d'adhésions est arrivée depuis la relance faite avec les vœux. De nouveaux rappels seront faits.

On déplore cependant la non-adhésion de certains bénévoles alors qu'ils participent aux activités du Fort.

- Examen de deux devis

Le premier pour commander de nouveaux drapeaux pour la citadelle car les actuels sont endommagés.

Des drapeaux de différentes tailles France, Provence et PACA.

Plus des drapeaux personnalisés qui avaient été fabriqués lors d'une précédente commande et qui nous seront soldés.

Total : 425,67 €.

Voté à l'unanimité.

Le second pour climatiser l'accueil qui est souvent une vraie fournaise : un système réversible qui chaufferait l'hiver et rafraichirait l'été. Attention cependant au réchauffement climatique. Il faut trouver un système qui répondent aux critères écologiques d'aujourd'hui.

Laurent Pascal va chercher d'autres solutions avec l'architecte. Sinon, cette proposition sera retenue. Il est d'accord pour que la mairie prenne en charge le coût. Réponse dans un mois.

Total du devis : 5177,94 €

Voté à l'unanimité.

- Info sur notre stagiaire Virgile

Il est en collaboration avec Nelly qui n'a pas de public à recevoir mais travaille au Fort tous les jours à des recherches sur notre histoire et en particulier sur la vie du Fort de sa construction à nos jours, histoire qui fera l'objet d'un document dans les mois prochains et qui apporte à notre stagiaire un maximum de enseignements.

Virgile TUPINIER a des grands-parents qui habitent place du Couvent à Seyne et ses parents ont une maison à Chardavon. Il fait un stage dans le cadre de ses études sur les archives.

Sa spécialité sont les archives du XIXème et XXème siècles, mais en accord avec son université, il travaillera sur des périodes plus anciennes.

Sérieux, efficace, Il fait un gros tri dans nos archives où l'on retrouve beaucoup d'informations.

Actuellement, il travaille sur la querelle catholiques vs protestants, en particulier sur un procès de l'année 1622.

- Questions diverses

Un cheminement est en cours de délimitation sur le côté ouest du Fort qui permettra de faire le tour du Fort complètement.

- Prochain CA : à fixer

La séance est levée à 16h45.